

Eligibilité			
Portage du projet	association, collectif, collectivité, entreprise		
Sa localisation	sur le périmètre du Pays Cœur d'Hérault		
Réponse à un des objectifs généraux des PCAET	d'atténuation - diminution des polluants, des émissions de GES		
	d'adaptation du territoire / de réduction des vulnérabilités au changement climatique		
Répond à au moins 2 axes du PCAET			
Sélection		Points max Points	
A une dimension collective	partenariale, collective, participative, servir l'intérêt général	1	
Bonus: dimension intergénérationnelle		1	
Axes	Titre fiche action		Questions guides relatives au projet
1 - Mettre en œuvre une gouvernance et une éducation favorisant les changements individuels et collectifs	Accompagner l'adaptation de tous au changement climatique	1	Comment / en quoi le projet contribue-t-il à une gouvernance, une éducation, une sensibilisation aux changements de comportements, individuels ou collectifs ? Le projet incite-t-il ou amène-t-il à des mutualisations ?
	Faciliter l'accès à l'information et la sensibilisation des publics	1	Comment / en quoi le projet contribue-t-il à la sensibilisation, l'animation ou la communication sur le changement climatique, les changements de comportements, l'évolution des pratiques ?
2 - Développer une autonomie du territoire et relocaliser l'économie	Consolider et développer les entreprises locales dans leur offre durable et responsable : alimentation, construction, services locaux, énergies	1	Le projet contribue-t-il au développement d'une autonomie locale et/ou à la relocalisation de l'économie: soit en favorisant l'économie circulaire, le réemploi, l'éco-conception, les mutualisations ? soit en incitant et sensibilisant à l'achat local ?
	Développer et maintenir l'emploi local	1	soit en développement de l'emploi et de l'accompagnement local ? notamment en développant des infrastructures ou structures d'appuis dédiées ?
3 - Tendre vers des aménagements, un urbanisme et un habitat responsables et durables	Promouvoir un aménagement durable résilient aux changements climatiques	1	Le projet contribue-t-il à cet axe, comment ? soit- en intégrant des critères de performances énergétiques et/ou environnementaux ? et/ ou en favorisant ou intégrant des matériaux biosourcés ? soit en favorisant la densification, le renouvellement urbain, en permettant l'adaptation de l'urbanisme aux changements climatiques ? notamment en termes de
	Porter une action ciblée de lutte contre la précarité et la vulnérabilité dans l'habitat	1	Le projet contribue-t-il à la lutte contre la précarité énergétique sur le territoire ? soit par des outils, des dispositifs spécifiques ? soit par de l'accompagnement, de l'information ?
	Engager le PCH dans une politique favorisant le développement de la rénovation énergétique	1	Le projet contribue-t-il au développement de la rénovation énergétique sur le territoire ? comment ? Avec quels acteurs ?
4 - Promouvoir le développement de la production et de la consommation d'énergies renouvelables	Développer la production et la consommation d'ENR&R au sein du mix énergétique	1	
	Sensibiliser et former les acteurs du territoire sur les enjeux du développement des énergies renouvelables et leurs potentiels locaux	1	Le projet contribue-t-il à la promotion, au développement et à la production des ENR sur le territoire ? soit par la réalisation d'une opération ? soit en informant, en accompagnant, en formant des acteurs ? le projet favorise-t-il les ENR participatives et citoyennes ?
	Faciliter les initiatives locales, les projets participatifs et le portage des projets ENR&R	1	
5 - Préserver nos ressources	Poursuivre et consolider la politique de gestion des déchets sur le territoire	1	
	Développer une gestion adaptée de la ressource en eau et lutter contre les pollutions de l'eau	1	Comment le projet contribue-t-il à la préservation des ressources ? quelles ressources ? Le projet contribue-t-il à faire évoluer une ou des pratiques ?
	Préserver la qualité de l'air sur le territoire - extérieur et intérieur	1	
	Favoriser les pratiques d'adaptation au changement climatique	1	
5- Améliorer et diversifier les modes de déplacements	Développer une mobilité durable	1	Comment le projet encourage-t-il les déplacements alternatifs à la voiture (transports en commun, accès directs aux transports actifs (physiques), signalétique, pistes cyclables, appui vélos...) ? En quoi permet-il d'innover en matière de solutions de mobilités ?
	Développer les mobilités innovantes	1	
		Note totale	18
		Note minimale	10
Avis du comité			